VILLE DE
PARIS

CONCOURS EXTERNE DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE DE PARIS

CONCOURS pour l'accès au grade de
Gardien-ne Brigadier-ère de la Police Municipale Parisienne.
ouvert à partir du 12 janvier 2026

Épreuve écrite d'admissibilité : COMPREHENSION – EXPLICATION DE TEXTE

Durée :01 heure - Coefficient : 2

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation ou de table, ni signature ou paraphe.
- Aucune référence (nom de service, nom de personne, numéro de téléphone, adresse de service...), **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier**, ne doit figurer dans le corps (ou dans le timbre) de votre copie sous peine d'exclusion du concours.
- Les feuilles de brouillon et le sujet ne seront en aucun cas ramassés.
- Vous ne devez écrire vos nom, prénom et n° de table qu'en tête de la copie, dans le cadre réservé à cet effet.

Ce dossier contient 3 pages y compris celle-ci

Il appartient au·à la candidat·e de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

Sujet

Paris : sur le périphérique, une voie réservée au covoiturage, aux bus et taxis entrera en vigueur le 3 mars

Après la réduction de la vitesse, celle du nombre de voies. Du moins, pour certains conducteurs. La circulation sur le périphérique parisien fera prochainement l'objet d'un arrêté municipal et préfectoral prévoyant la mise en place d'une voie dite « réservée ».
La mesure, qui avait été présentée comme un héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris (JOP) et que l'on pensait remise à plus tard en raison d'oppositions et craintes de la part de l'État et du gouvernement, devrait finalement entrer en vigueur le 3 mars, a annoncé ce lundi la Ville de Paris. [...]. Chaque jour, 1,3 million de trajets sont enregistrés sur le périphérique de la capitale.
Comme pendant les JOP durant l'été 2024, l'accès à la voie de gauche, la plus proche du terre-plein central, va de nouveau être limité plusieurs heures par jour en semaine. Entre les portes de Sèvres (XVe) et Bercy (XIIe) en passant par le Nord, la voie réservée sera en vigueur de 7 heures à 10h30 et de 16 heures à 20 heures.

Un dispositif levé en cas de bouchons ou d'accident

La voie réservée pourra aussi être désactivée en temps réel « pour prendre en compte l'état de la circulation et réagir en fonction des situations *(accidents, congestion...)* » [...]. Les automobilistes et les deux-roues seront avertis par un panneau avec un losange lumineux.
Lorsqu'elle sera active, cette voie sera accessible aux véhicules de moins de 3,5 tonnes avec au moins deux personnes à bord, aux transports en commun et aux véhicules de secours et de sécurité, ainsi qu'aux véhicules du service de transport de personnes à mobilité réduite d'Île-de-France Mobilités et aux taxis. Les VTC * y seront également autorisés, à condition de transporter au moins un client.
[...]

Un temps de pédagogie avant des amendes à 135 euros

Cette phase d'expérimentation et de pédagogie doit se tenir jusqu'au 1er mai, simultanément à une analyse de plusieurs indicateurs de suivi. Passée cette date, les radars spéciaux, déjà en place, photographieront le véhicule afin qu'un agent verbalisateur soit capable de détecter le nombre de personnes à bord. Les contrevenants s'exposeront à 135 euros d'amende.
À Paris, la mesure vise, comme pour le passage à 50 km/h, à réduire la pollution de l'air et les nuisances sonores pour les plus de 500 000 riverains du périphérique, et à fluidifier la circulation. Les premiers bilans de la réduction de la vitesse sur le périphérique ont démontré une amélioration en ce sens selon les baromètres de suivi mis en place par la région Île-de-France et la Ville de Paris, même s'il est encore trop tôt pour établir un lien de cause à effet en matière de pollution.
[...]
Le covoiturage, lui, permettrait de réduire le nombre de voitures. Des études soulignent en effet qu'au moins 80 % des conducteurs sur le périphérique sont seuls dans leur véhicule. Reste à convaincre ces derniers de prendre un ou plusieurs passagers.
Malgré les analyses favorables, les usagers du périphérique, dont 38 % sont des Parisiens (selon une étude pour la Ville de Paris en 2021), restent peu convaincus par l'abaissement de la vitesse. Et il en sera sans doute de même pour cette nouvelle mesure. Lors de la consultation en ligne de la Ville de Paris en 2023, plus de 80 % des avis étaient défavorables à la création de cette voie réservée.
[...]

* voitures de transport avec chauffeur

I/ Expressions :

Expliquez en quelques lignes les expressions suivantes, sans reprendre les mots contenus dans ces expressions :

1. Un dispositif levé
2. désactivée en temps réel
3. Un temps de pédagogie
4. Cette phase d'expérimentation

II/ Compréhension et explication de texte :

1. Dans quel(s) texte(s) les nouvelles modalités de circulation sur le périphérique parisien seront-elles prévues ?

2. En quoi consiste la voie réservée sur le périphérique ?

3. Une fois la voie réservée activée, existe-t-il des cas dans lesquels elle pourra être désactivée ?
Si oui, lesquels ?

4. En plus de la voie réservée, quelles sont les autres mesures citées dans le texte qui permettent ou permettraient de contribuer à réduire la pollution atmosphérique sur le périphérique ?
Expliquez pourquoi.